

Les séjours de l'Association Cerebral Neuchâtel

Notre association a pour but de soutenir les personnes vivant avec un handicap et leurs familles. Nous proposons diverses prestations mais notre principale activité est l'organisation de séjours destinés à offrir des sourires à nos bénéficiaires et à soulager leurs familles.

Nous organisons chaque année :

Pour les enfants vivant avec un handicap et leurs frères et sœurs

- **2 camps d'une semaine** (la première semaine des vacances de Pâques et d'automne NE, en principe de samedi matin au vendredi soir)
- **3 week-ends** (du vendredi au dimanche)

Pour les adultes vivant avec un handicap

- **2 camps d'une semaine** (la deuxième semaine des vacances de Pâques et d'automne NE, en principe de samedi matin au vendredi soir)

Devenir monitrice/moniteur au sein de l'Association Cerebral Neuchâtel

Profil du/de la moniteur/trice

- Avoir 18 ans ou plus
- Aucune expérience dans le domaine du handicap n'est exigée
- Avoir le sens des responsabilités et posséder une bonne capacité d'apprentissage
- Apprécier la vie en collectivité
- Bien gérer le stress lié à des situations nouvelles et imprévues
- Être discret et avoir le sens de la confidentialité
- Être en mesure de soumettre un casier judiciaire spécial vierge

Rôle du/de la moniteur/trice

- S'occuper d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap ou non (fratrie) durant le temps du séjour (soins, repas, loisirs, etc.) **avec professionnalisme et bienveillance.**
- Être **à l'écoute des familles** des participants (rencontre préalable avec les familles, prises de renseignements, etc.) et collaborer pour une bonne prise en charge. *Un questionnaire détaillé sur le participant est rempli par les familles.*
- Collaborer avec **l'équipe accompagnante** (rencontre-moniteurs, partage d'idées, soutien lors du séjour, etc.). *Une bonne cohésion d'équipe permet de passer de bons moments mais surtout d'octroyer à chacun des moments de repos et de pause nécessaires.*
- Collaborer avec **la direction de l'association** pour les documents administratifs (convention d'engagement, cahier des charges, casier judiciaire spécial) et la contacter en cas de problèmes.

Rémunération du/de la moniteur/trice

- L'Association Cerebral Neuchâtel engage **bénévolement** ses moniteurs/trices
- Le/la moniteur/trice est **nourri/e et logé/e** durant tout le séjour
- **Un défraiement de CHF 85.- par nuit** en présence des participants est versé à la fin du séjour (par exemple : CHF 170.- pour un week-end de 3 jours et 2 nuits et CHF 510.- pour un camp de 7 jours et 6 nuits). Ce défraiement prend en charge les frais de déplacements, de téléphone, les frais administratifs, etc.

Attestation

- Nous offrons à chaque moniteur/trice **une formation d'une demi-journée** en collaboration avec l'Association insieme Neuchâtel. Nous délivrons une attestation de participation à la formation et de participation aux camps et week-ends avec une brève évaluation des compétences qui peut être utile à une formation et sera un plus dans un CV.